

ORIENTATION ET CONSTAT DE RENTRÉE

→ Orientation et affectation sont étroitement liées dans le fonctionnement du système éducatif.

En fin de collège, le processus d'orientation, résultat du dialogue entre les familles et les établissements scolaires, trouve sa traduction immédiate dans l'affectation des élèves et influe à terme sur la population bachelière qui va entreprendre des études supérieures.

Le constat de rentrée offre quant à lui, chaque année, une photographie exhaustive du résultat de ces deux processus.

Orientation, affectation et constat de rentrée dans les établissements publics de l'académie

L'ÉVOLUTION DE L'ORIENTATION À L'ISSUE DU COLLÈGE

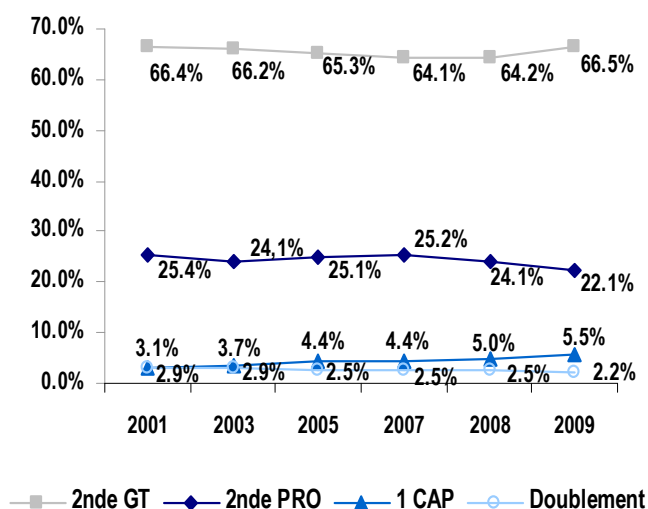
→ Après avoir baissé régulièrement jusqu'en 2006, puis s'être stabilisé à 64,2 % en 2007 et 2008, la demande d'orientation vers une **seconde générale et technologique** a progressé cette année de plus de 2 points pour atteindre 66,5 %. Les décisions prises par les chefs d'établissement ont suivi cette courbe, avec une augmentation encore plus importante pour 2009 : 63 % des élèves de 3^{ème} ont obtenu un accord pour le passage en seconde générale et technologique.

Demandes comme décisions de **doublement**, relativement stables ces dernières années, ont baissé, s'établissant cette année respectivement à 2,2 % et 4,7 %.

La situation est plus contrastée pour la voie professionnelle : pour les demandes et pour les décisions, la baisse amorcée en 2005 continue pour les **secondes professionnelles**. En revanche, les demandes d'orientation en **CAP** continuent à augmenter régulièrement depuis 2005 (+ 1,3 point). Après avoir également fortement progressé, les décisions se sont stabilisées cette année : 8,4 % des élèves de 3^{ème} ont reçu un avis favorable pour un passage en CAP.

De façon globale, les **écarts** entre les demandes des familles et les décisions d'orientation ont tendance à diminuer depuis trois ans.

↳ **Graphique 1** : Evolution de la demande des familles à l'issue de la classe de 3^e générale - Collèges publics



↳ **Graphique 2** : Evolution des décisions du chef d'établissement à l'issue de la classe de 3^e générale - Collèges publics

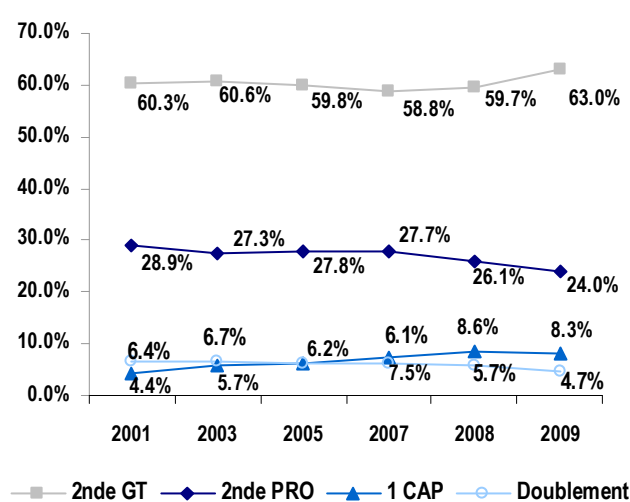


Tableau 1 - Demandes et décisions à l'issue de la 2 nd e GT	Demandes des familles			Décisions d'orientation		
	2007	2008	2009	2007	2008	2009
Première littéraire	9,2%	9,3%	9,5%	7,9%	8,2%	8,3%
Première Economique et sociale	20,2%	21%	21,3%	17%	17,7%	17,5%
Première scientifique	34%	34,5%	34,3%	31,1%	31,4%	31,6%
Première Sciences et Technologies Industrielles	7,9%	7,6%	8%	7,3%	7%	7,1%
Première Sciences et Technologies de Gestion	12,9%	12,4%	12,2%	11,3%	11,3%	11,2%
Première Sciences et Technologies Santé et Social	2,5%	3%	2,8%	2,1%	2,5%	2,3%
Première Sciences et technologies du Laboratoire	1,5%	1,5%	1,3%	1,3%	1,3%	1,2%
Autres premières	1%	1,2%	1%	1,2%	0,9%	1%
Total passage en première	89,2%	90,5%	90,4%	79,2%	80,3%	80,2%
Redoublement	5,8%	4,8%	4,6%	15%	14,1%	13%
Autres	5%	4,7%	5%			
Seconde professionnelle				5,8%	5,6%	6,8%

→ Lire ainsi : à l'issue de la classe de seconde GT, 9,5% des élèves scolarisés dans les établissements publics en juin 2009 ont demandé le passage en 1^{ère} L lors du conseil de classe du 3^e trimestre, 8,3% d'entre eux l'ont effectivement obtenu.

Source : RIDO 2009 - SAIO

→ La **demande de passage en première** intéresse, en 2009 comme en 2008, plus de 9 élèves de seconde générale et technologique sur 10.

Les décisions d'orientation du chef d'établissement, quant à elles, permettent à plus de 8 élèves sur 10 d'entrer en première.

Le **non passage en première** concerne donc environ 20 % des élèves, qui se répartissent entre les décisions de doublement et les réorientations vers la voie professionnelle.

Les **décisions de doublement** continuent à baisser (de moins 1 point) cette année comme ces dernières années. Elles sont cette année de 13 %, alors qu'en 1999 elles étaient de 17,3 %.

Les **demandes d'entrée dans les séries générales ES et S** sont stables. Elles représentent à elles seules 55,6 % des demandes des familles en 2009.

La **demande vers la série littéraire** confirme la stabilité engagée depuis 2006, autour de 9 %.

Les **décisions d'orientation vers les séries générales** sont assez stables elles aussi. L'écart entre demande et décision reste plus important pour la série ES que pour les autres séries générales.

25,3 % des élèves **demandent une première de la série technologique**. On observe une confirmation de la légère baisse de la demande pour la série STG, la série STI marquant plutôt une certaine progression.

L'AFFECTATION AU LYCÉE PROFESSIONNEL - POURSUITE APRÈS UN BEP OU UN CAP

Tableau 2 Affectation post-BEP	Capacités d'accueil	Candidats premier vœu	Taux de demande 2009	Rappel taux 2008	Admis vœu 1	Taux de satisfaction 1 ^{er} vœu	Rappel taux 2008	Admis tous vœux
Production	1508	2868	1,9	1,6	1315	45.9%	52.5%	1477
Services	1732	3308	1,9	1,7	1579	47.7%	52.5%	1712
Total 1^{ère} bac pro 2 ans	3240	6176	1,9	1,6	2894	46.9%	52.5%	3189

→ Le « **taux de demande** » de **poursuite d'études** de la part des élèves scolarisés en terminale BEP ou CAP est passé de 1,6 à 1,9 entre 2008 et 2009 : près de 2 élèves sont candidats pour une seule place en bac pro 2 ans, que ce soit dans le domaine des services ou dans celui de la production.

Les capacités d'accueil ont diminué de 186 places (-5,4 %) alors que le nombre de candidats a progressé de 630 (+11,4 %)

En conséquence, le « **taux de satisfaction** » du **1^{er} vœu** est moins élevé cette année, de même que le **taux global d'admission**, qui est de 51,6 %, contre 59,1 % en 2008.

A noter que le domaine des services enregistre cette année un taux de satisfaction du 1^{er} vœu légèrement meilleur à celui de la production.

L'AFFECTATION AU LYCÉE PROFESSIONNEL APRÈS LA TROISIÈME (JUN)

Tableau 3 Domaine de la production	Première année de CAP		Première année de BEP		1ère année Bac Pro 3 ans	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Capacité d'accueil	1101	1305	2743	/	554	2912
Premier vœu	1826	2171	3018		620	3258
Taux de demande	1,7	1,7	1,1		1,1	1,1
Admis premier vœu	899	1042	2146		434	2211
Taux de satisfaction du 1 ^{er} vœu	49,2%	48%	71,1%		70%	67,9%
Admis tous vœux	1061	1192	2467		481	2443
Taux global d'admission	58,1%	54,9%	81,7%		77,6%	75%

Tableau 4 Domaine des services	Première année de CAP		Première année de BEP		1ère année Bac Pro 3 ans	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Capacité d'accueil	487	614	2535	996	523	1791
Premier vœu	1236	1667	3892	1996	773	2952
Taux de demande	2,5	2,7	1,5	2	1,5	1,6
Admis premier vœu	413	579	2100	962	434	1436
Taux de satisfaction du 1 ^{er} vœu	33,4%	34,7%	54%	48,2%	56,1%	48,6%
Admis tous vœux	465	599	2437	991	503	1664
Taux global d'admission	37,6%	35,9%	62,6%	49,6%	65,1%	56,4%

→ La rentrée 2009 a été marquée par la **réforme de la voie professionnelle**, avec la généralisation des baccalauréats professionnels en trois ans. Seuls trois BEP du domaine des services ont été maintenus, alors que tous les autres BEP ont été transformés en bac pro. Cette réforme a été accompagnée par une augmentation du nombre de places en CAP et par une diminution du nombre de places en seconde professionnelle, ce qui amène **l'offre totale en voie professionnelle** à 7 618 places, soit une diminution d'environ 4 % par rapport à 2008.

Parallèlement, le **nombre de candidats** a augmenté de près de 6 %, soit 679 élèves supplémentaires en 2009 souhaitant entrer dans la voie professionnelle dans notre académie.

L'augmentation du taux de demande s'est essentielle-

ment fait sentir dans le domaine des services, aussi bien pour l'entrée en CAP que pour l'entrée en seconde professionnelle (vers un BEP ou vers un bac pro).

Toutefois, ces éléments sont à mettre en regard de la **situation particulière des BEP** : les trois sections restantes concernent des secteurs habituellement très demandés (notamment le BEP Carrières sanitaires et sociales), ce qui biaise les résultats d'ensemble.

Ce préalable étant posé, on constate que les **taux de satisfaction** comme les **taux globaux d'admission** ont baissé par rapport à 2008. Cependant, les opérations d'ajustement (« second tour » en septembre, puis affectation directe par les Inspections académiques) ont permis d'affecter un grand nombre d'élèves supplémentaires (plus de 1000).

LEXIQUE DE L'AFFECTATION

- **Capacité d'accueil** : Nombre de places offertes.
- **Premier vœu** : Chaque candidat peut formuler plusieurs vœux à une poursuite d'études ; le nombre de premiers vœux traduit le nombre de candidats.
- **Taux de demande** : C'est le rapport du nombre de candidats (mesuré ici par le premier vœu) sur la capacité d'accueil.
- **Admis premier vœu** : Il s'agit des élèves admis sur leur premier vœu.
- **Taux de satisfaction du 1er vœu** : C'est le rapport des admis premier vœu sur le nombre total des premiers vœux (exprimé ici en pourcentages).
- **Admis tous vœux** : Nombre total d'admis quel que soit le rang du vœu.
- **Taux global d'admission** : C'est le rapport entre le nombre total d'admis et le nombre de candidats (exprimé ici en pourcentages). Ce taux mesure le résultat du processus d'affectation et non le taux de remplissage « réel » mesuré par le constat de rentrée

LE CONSTAT DE RENTRÉE

Au collège	Constat R08	Constat R09	Evolution	
6ème	27 069	27 250	181	0,7
5ème	26 780	26 475	-305	-1,1
4ème (y.c. aménagée)	26 326	26 921	595	2,3
3ème (y.c. insertion)	25 153	25 311	158	0,6
CLIPA-UIP	648	739	91	14
Total 1er cycle	105 976	106 696	720	0,7
SEGPA	3 850	3 797	-53	-1,4
Total COLLEGES	109 826	110 493	667	0,6

Au lycée professionnel

CAP 1 an	142	156	14	9,9
1ère an. CAP 2 ans	1 361	1 756	395	29
2ème an. CAP 2 ans	1 114	1 163	49	4,4
BEP 1an	90	0	-90	-100
2nde BEP	5 039	975	-4064	-80,7
Term BEP	5 941	4 564	-1377	-23,7
2nde Professionnelle	1 036	4 520	3484	336,3
1ère BAC PRO	28	4 006	3978	14207,1
Term BAC PRO	21	23	2	9,5
1ère BAC PRO 2(yc BMA)	2 997	24	-2973	-99,2
Term BAC PRO 2(yc BMA)	2 666	2 603	-63	-2,4
Autres formations (yc 1er cycle)	1 025	1 010	-15	-1,46
Total LP	21 460	20 800	-660	-3,1

Au lycée

Seconde	18 141	18 516	375	2,1
Première	16 744	16 360	-384	-2,3
Terminale	16 745	16 597	-148	-0,9
Total 2nd CYCLE G.&T.	51 630	51 473	-157	-0,3
CPGE 1ère an.	1 923	2 014	91	4,7
CPGE 2ème an.	1 949	1 904	-45	-2,3
BTS 1ère an.	2 995	3 028	33	1,1
BTS 2ème an.	2 594	2 570	-24	-0,9
BTS 3ème an.	75	68	-7	-9,3
MC & Formations diverses	209	242	33	15,8
Total POST-BAC	9 745	9 826	81	0,8
Total LYCEES	61 375	61 299	-76	-0,1
GLOBAL	193 109	193 034	-75	0,0

Source : Scolarité 2009 - SPS - Etablissements publics

→ Depuis la rentrée 2002, les effectifs scolarisés dans les collèges et lycées publics de l'Académie baissent régulièrement. La rentrée 2009 poursuit cette tendance, mais en marquant une rupture importante : la baisse n'est en effet que de 75 élèves sur l'ensemble de l'Académie. La reprise démographique, sensible depuis plusieurs années dans le 1er degré, commence donc à faire ses effets dans le second degré.

La réforme de la voie professionnelle, dont les premiers effets sur les effectifs étaient sensibles dès la rentrée 2008, se traduit cette année par l'extinction des premières années de baccalauréats professionnels en deux ans, par la forte baisse des secondes BEP et par la montée en charge importante des baccalauréats professionnels en trois ans. La baisse globale d'effectifs en voie professionnelle, de 660 élèves, est due à une évolution démographique (les générations nées en 1993 et 1994, toutes deux scolarisées dans le 2nd cycle, sont en effet peu nombreuses) et à une baisse du taux de passage.

Ces mêmes générations sont à l'origine de la baisse globale des effectifs au lycée : -157 élèves. Les effectifs de seconde augmentent en revanche, sous l'effet de l'amélioration, déjà relevée, du taux de passage en provenance de 3ème. L'excellent taux de réussite au baccalauréat contribue également, comme l'année passée, à la baisse globale des effectifs. Le nombre d'élèves recensés dans les classes post-baccalauréat est en revanche toujours à peu près constant.

Sur le niveau collège, les effectifs augmentent très sensiblement sous l'effet de la démographie : seul le niveau 5ème est en baisse. La baisse des taux de redoublement, constatée à tous les niveaux du collège, participe, comme au lycée, à l'amélioration des parcours en 1er cycle.

ACADÉMIE DE LYON
RECTORAT / SPS
92, rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon CEDEX 07
T 04 72 80 64 32
F 04 72 80 64 31

www.ac.lyon.fr

FOCUS 02/2010

Directeurs de publication :

→ PASCAL ARROS - LUC MAERTEN

Auteurs :

→ JANIK CHAPRON - MARIE-EDITH DEFOORT - KARINE PIETROPAOLI

Maquette :

→ TIM BLANCK



MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE